

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

France : Boralex et l'École nationale supérieure de paysage signent un partenariat dans le cadre de la Chaire Paysage et énergie

Paris, le 5 décembre 2018 – Aux lendemains de l'annonce de la programmation pluriannuelle de l'énergie qui renforce la place de l'éolien et du solaire dans la trajectoire énergétique française, Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX : BLX) est heureuse d'annoncer la signature d'un partenariat avec l'École nationale supérieure de paysage (ENSP).

Dans un contexte où l'action publique fait de la transition énergétique une priorité politique majeure, l'ENSP met en place un dispositif de formation, de recherche-action et de création, sur l'apport du paysage au traitement de cet enjeu.

« La notion de paysage est indissociable des énergies renouvelables, et particulièrement de l'éolien, a déclaré Patrick Decostre, vice-président et directeur-général Europe pour Boralex. C'est pourquoi Boralex est très heureuse de s'associer avec l'ENSP. Ce partenariat est la traduction de notre sensibilité à faire de nos projets énergétiques de véritables projets de territoires dans lequel le paysage est un facteur de réussite central au projet. »

Le partenariat s'inscrit dans le cadre de la Chaire Paysage et énergie pour les trois années universitaires à venir (2018 à 2021) et de la formation post-master Paysage et transition(s) lancée à l'automne 2018 par l'ENSP. Il portera notamment sur l'organisation d'expérimentations de terrain liées aux actions de Boralex, sous la forme d'ateliers pédagogiques, de workshops, de stages et d'événements publics organisés par l'ENSP.

« Il s'agit de soutenir un parcours dédié aux enjeux paysagers de la transition énergétique, ont mentionné Vincent Piveteau, Directeur de l'ENSP, et Bertrand Folléa, Responsable de la Chaire. Nous sommes très heureux et avons hâte de travailler avec Boralex. Nous sommes certains que cette collaboration avec un acteur majeur des énergies renouvelables de France sera bénéfique pour tous et qu'elle permettra au paysage de trouver une place véritable dans le succès raisonné de la transition énergétique ».

La co-signature du partenariat est intervenue lors de l'inauguration de la nouvelle agence de Boralex à Paris ce mardi 4 décembre, également jour de l'annonce du renouvellement de la convention-cadre de la Chaire, engageant pour 3 ans ses principaux partenaires, le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, le Réseau de transport d'électricité et l'ADEME.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni, et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience d'optimisation de sa base d'actifs dans quatre types de

production d'énergie - éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Boralex s'assure d'une croissance soutenue grâce à son expertise et sa diversification acquises depuis plus de vingt-cinq ans. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez le www.sedar.com, www.boralex.com ainsi que la nouvelle page dédiée aux activités de Boralex en France au www.france.boralex.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

A propos de l'ENSP :

L'École nationale supérieure de paysage (ENSP) est le berceau historique de la formation des paysagistes concepteurs et un foyer d'enseignement, de recherche et de création reconnu au plan international.

Établissement public de l'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, l'ENSP propose une offre complète de formations dans le domaine du paysage par la voie de la formation initiale et continue. Elle délivre notamment le Diplôme d'État de Paysagiste conférant le grade de Master, le diplôme de Concepteur et Créateur de Jardin dans le Paysage, inscrit au RNCP, et le post-master Paysage et transition(s). L'ENSP est partie prenante dans la délivrance de masters et est impliquée dans deux écoles doctorales. Elle s'appuie sur plus d'une dizaine d'accords de coopération et d'échanges internationaux, dont l'European Master in Landscape Architecture, qui est organisé avec les universités de Barcelone, Edimbourg, Amsterdam et Hanovre. Elle offre enfin une large gamme de formations courtes à destination des professionnels et du grand public.

L'ENSP regroupe une quarantaine de professeurs et enseignants-chercheurs, et plus de 300 étudiants et stagiaires en formation chaque année sur deux sites, à Versailles et à Marseille. Sur le site de Marseille, l'école est membre fondateur de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires. À Versailles, le Potager du Roi, site historique de l'établissement, fort d'une histoire intimement liée à l'enseignement horticole et à une production agricole qui remonte au 17^e siècle, constitue un laboratoire pour penser la ville-nature de demain, à la fois productive, écologique et accueillante.

La chaire d'entreprise paysage et énergie a été installée le 7 avril 2015 à l'ENSP sous le parrainage du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle développe au sein de l'ENSP la formation, la recherche et la création liées au paysage de la transition énergétique. Elle bénéficie du soutien actif d'un ensemble de partenaires, notamment RTE, le MTES et l'ADEME, partenaires principaux. Dessiner de nouveaux paysages par les énergies renouvelables, reconvertir d'anciens sites de productions fossiles, marier la trame de transport énergétique à la trame paysagère et écologique, organiser qualitativement l'espace de la ressource, de la production, du transport, de la distribution et du recyclage, expérimenter la double transversalité du paysage et de l'énergie pour imaginer les territoires de la croissance verte,... sont autant de perspectives que la Chaire a pour ambition de tracer.

Renseignements :

Médias – France pour Boralex

Mathieu Richard
Chargé de communication,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
04 78 92 68 73
mathieu.richard@boralex.com

Affaires publiques pour Boralex

Lucas Robin-Chevallier
Responsable Affaires Publiques et Rég.
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
06 11 18 56 89
lucas.robin-chevallier@boralex.com

École nationale supérieure de paysage

Laura Datola,

Chargée de communication

01 39 24 62 29 /

06 99 50 09 44

l.datola@ecole-paysage.fr

Source : Boralex inc.